

Convention relative à la charte régionale
D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DU SPORT **EN ÎLE-DE-FRANCE**

Entre :

La Région Île-de-France, dont le siège est situé au 2, rue Simone Veil, 93400 Saint-Ouen, représentée par sa Présidente, Madame **Valérie PÉCRESSE**, ci-après dénommée « la Région »,

d'une part,

et

Le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France (CROS Île-de-France), dont le siège social est situé au 1 rue des carrières, 94250 Gentilly, représenté par sa Présidente **Evelyne CIRIEGI**,

Et l'ensemble des **ligues et comités sportifs d'Île-de-France**,

d'autre part,

PRÉAMBULE

La Région Île-de-de-France, le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-de-France, les Ligues sportives et Comités sportifs régionaux entendent promouvoir et faire respecter les valeurs de la République et le principe de laïcité dans tous les champs de son intervention, à travers une Charte adoptée par la Région le 9 mars 2018.

Avec la Charte des valeurs de la République et de la laïcité, la Région Île-de-France s'est engagée à préserver et défendre les valeurs inscrites dans les textes fondateurs de la République que sont la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 et la Constitution du 4 octobre 1958, ainsi que le principe de laïcité garanti par la loi du 9 décembre 1905.

Dans le champ du sport, par son action sur la **prévention de la radicalisation**, elle a formé en lien avec le CROS Île-de-France tout un réseau d'alerte au sein du mouvement sportif francilien, constitué de référents de 74 ligues et comités ayant suivi une formation spécifique initiée par la Région.

Par la mise en place de nouvelles conventions d'objectif pluriannuelles avec le CROS Île-de-France, les ligues et comités, la Région aide au développement des clubs tout en favorisant la pratique de publics tels que les personnes en situation de handicap, les femmes dans les zones prioritaires sensibles, ainsi que les adolescentes et les seniors. Elle entend également soutenir les formations professionnalisantes, diplômantes ou continues, en ce qui concerne l'encadrement éducatif et technique et les dirigeants bénévoles et officiels.

La Charte Olympique rappelle les principes fondamentaux de l'Olympisme. À ce titre elle indique d'une part que **« la pratique du sport est un droit de l'homme »**. Chaque individu doit avoir la possibilité de faire du sport sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique, qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play.» Elle dispose d'autre part que « la jouissance des droits et libertés reconnus dans la Charte olympique doit être assurée sans discrimination d'aucune sorte, notamment en raison de la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.

Le sport est partie intégrante de la société civile et, comme elle, il n'échappe pas aux dérives. Du racisme à l'homophobie, en passant par la tricherie et la violence ou encore le dopage, il est aujourd'hui menacé dans ses propres fondements. Face à cet état de fait, afin de lutter contre les nombreuses dérives qui menacent toutes les valeurs véhiculées par le sport, et pour valoriser son image, la Région et le CROS Île-de-France ont décidé ensemble de créer et de promouvoir une Charte régionale d'Éthique et de Déontologie du Sport.

L'objectif de cette charte est de faire reculer les nombreuses dérives constatées en promouvant encore davantage auprès du mouvement sportif francilien à travers ses pratiquants, éducateurs, entraîneurs, juges et officiels, arbitres, dirigeants, une approche citoyenne et respectueuse du sport. Elle a vocation à devenir l'ADN du licencié.

Chaque licencié devra signer cette charte ci-annexée. Il se devra de l'appliquer à l'intérieur du club, pendant les compétitions et à l'extérieur du club dans sa vie quotidienne.

Le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France, représentant incontournable du mouvement sportif régional ainsi que les différentes ligues et comités régionaux, partenaires majeurs de la Région, accompagneront celle-ci dans la promotion de cette Charte d'Éthique et de Déontologie du sport auprès du mouvement sportif francilien.

ARTICLE 1 : LES VALEURS DU SPORT

Le sport est un engagement personnel, une volonté de dépassement de soi et une recherche d'excellence, alliées à la maîtrise de soi et au respect de l'autre. Les valeurs morales telles que la loyauté, la combativité, la rigueur, l'autonomie, et les valeurs citoyennes telles que le respect, la solidarité, la tolérance, l'esprit d'équipe et le plaisir, font du sport une véritable école de vie. Tout sportif licencié doit être dépositaire de ces valeurs fondamentales.

La loyauté

Le sport est codifié, donc défini par des règles, sans lesquelles la compétition perd toute l'authenticité qui en fait sa raison d'être. Le respect absolu de la règle est la condition préalable à l'égalité des chances entre les compétiteurs et le garant d'un résultat se fondant uniquement sur la valeur de chacun des concurrents. La connaissance de la règle et son application loyale doivent être sans cesse recherchées, tant dans la lettre que dans l'esprit.

La rigueur

La recherche de la performance nécessite pour le sportif un investissement personnel rigoureux qui exige un strict respect des règles qu'il s'est imposées. C'est à ce prix qu'il supportera les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Le respect

Le sport incarne le respect des autres, comme il est respectueux de soi-même et de son corps. Le respect mutuel dans le sport élève chacun, qu'il soit acteur ou spectateur, et lui confère dignité et sens moral.

L'esprit d'équipe

L'esprit d'équipe est une composante importante de l'esprit sportif. La recherche des performances individuelles doit s'inscrire dans l'intérêt collectif. La générosité, l'abnégation, la compréhension mutuelle, l'humilité, sont aussi vertueuses que la volonté de vaincre.

La combativité

Le sport est avant tout un engagement personnel, une volonté de dépassement de soi et une recherche d'excellence. L'effort physique est son exigence. La volonté de vaincre et la combativité en découlent, alliées à la maîtrise de soi et au respect de l'autre.

L'autonomie

En compétition, le sportif se retrouve souvent seul face à lui-même et à ses adversaires. Il doit être capable d'agir et faire preuve d'autonomie de gestion et d'esprit de décision. Ainsi, par l'expérience acquise lors de ces mises en situation concrètes il atteindra la maturité de toute personne responsable.

La solidarité, la tolérance

Le sport unit les hommes et les femmes dans l'effort, quels que soient leurs origines, leur niveau social, leurs opinions, leurs croyances. Dans un monde où les inégalités sont de plus en plus criantes, il est école de solidarité, de tolérance et facteur de rapprochement humain, un formidable outil de promotion individuelle et d'intégration sociale.

Le plaisir

Le plaisir est un facteur essentiel de la réussite. Le sport est aussi une fête collective. La joie d'être ensemble, le sentiment d'appartenir à un même groupe, les émotions partagées sont source d'une vraie jubilation qu'il serait dommage de gâcher par des comportements déplacés.

ARTICLE 2 : ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

L'éthique désigne l'ensemble des valeurs, des règles morales propres à un milieu ou un groupe. La déontologie regroupe l'ensemble des devoirs qui s'imposent à certaines catégories d'individus aussi bien dans leur comportement que dans leurs actions envers autrui et l'environnement.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS DU COMITÉ RÉGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF ÎLE-DE-FRANCE ET DES LIGUES ET COMITÉS SPORTIFS D'ÎLE-DE-FRANCE.

Tous les acteurs du mouvement sportif se doivent de porter les valeurs du sport rappelées à l'article 1 de la présente convention et de donner l'exemple à l'intérieur du club, pendant les compétitions et à l'extérieur du club dans la vie quotidienne, qu'ils soient :

- Praticants
- Bénévoles
- Educateurs
- Entraîneurs
- Juges et officiels
- Arbitres
- Dirigeants
- Personnel médical et soignant

Par son choix d'être un acteur du sport en Île-de-France, chaque licencié concerné doit se sentir aussi bien dépositaire des valeurs du sport que responsable de leur défense et de leur promotion. Il pourra se référer à la charte ci-annexée pour adopter en toute circonstance un comportement en accord avec les principes retenus.

Les ligues et comités devront afficher publiquement la charte ci-annexée au sein de leurs locaux et encourager leurs instances territoriales, dont les clubs, à en faire de même.

Les ligues et comités s'assureront que les clubs fassent signer la charte ci-annexée par chaque sportif licencié dès sa prise de licence et leur faire suivre un temps d'information sur les valeurs du sport assuré par les éducateurs en début de saison sportive. Les licenciés seront ainsi parfaitement informés sur les comportements à tenir face à toute forme de dérive.

ARTICLE 4 : SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Le licencié s'expose à des sanctions disciplinaires en cas de non-respect des engagements figurant dans la charte ci-annexée et contenus dans des termes analogues dans les statuts et règlements disciplinaires de la fédération agréée dont il relève.

Fait à en 3 exemplaires originaux

Le.....

Valérie PÉCRESSE

Présidente de la Région
Île-de-France

Patrick KARAM

Vice-président
de la Région
Île-de-France

Evelyne CIRIEGI

Présidente du Comité
Régional Olympique et
Sportif d'Île-de-France

LIGUES ET COMITÉS RÉGIONAUX SIGNATAIRES

		Signatures
Monsieur BRIAND	Président de la Ligue Ile-de-France de la Fédération Française d'Aïkido, d'Aïkidudo et Affinitaires	
Monsieur GODARD	Président de la Ligue Ile-de-France d'Athlétisme	
Monsieur VANDENBERGHE	Président de la Ligue Ile-de-France d'Aviron	
Monsieur SOUCHOIS	Président de la Ligue Ile-de-France de Badminton	
Monsieur KERBECHE	Président de la Ligue d'Île-de France Base-Ball, Softball, Cricket	
Monsieur AUGER	Président de la Ligue Ile-de-France de Basket-Ball	
Madame BOTTECCHIA	Présidente de la Ligue Ile-de-France de Bowling et des Sports de Quilles	
Monsieur QUELLEC	Président du Comité Régional Ile-de-France de Boxe Anglaise	
Monsieur VIVIEN	Président du Comité Régional Ile-de-France de Canoë-Kayak	

Signatures

Monsieur BOSSUS

Président de la Ligue
Ile-de-France des Clubs
de défense

Monsieur ESCOBAR

Président du Comité
Ile-de-France de la
Fédération Française
des Clubs Omnisports

Monsieur MAILLET

Président du Comité
Régional Ile-de-France
de Cyclisme

**Madame
BONTENS-GERBERT**

Présidente de la Ligue
Ile-de-France de
Cyclotourisme

Monsieur LAVAL

Président du Comité
Ile-de-France de Danse

Monsieur RASNEUR

Président de la Ligue
d'Ile-de-France d'Echecs

Monsieur FELTESSE

Président du Comité
Régional d'Equitation
d'Ile-de-France

Monsieur MOUTIER

Président du Comité
Régional Sport pour tous
Ile-de-France

Monsieur DALSACE

Président du Comité
Régional d'Ile-de-France
d'Éscrime

Signatures

Monsieur MERLO

Président du Comité
Ile-de-France d'Etudes
et de Sports sous-Marin

Madame ARON-COMPAN

Présidente de la Ligue
Ile-de-France de la
Fédération Française
du Sport en Entreprise

Monsieur HATTERER

Président de la Ligue
d'Ile-de-France de la
Fédération Sportive
et Gymnique du Travail

Monsieur GENDRON

Président de la Ligue
Ile-de-France de la
Fédération Sportive
et Culturelle de France

Monsieur SANDJAK

Président de la Ligue
d'Ile-de-France de Football

Madame LAFOLIE

Présidente de la Ligue
Francilienne de Football
Américain

Monsieur PERCEROU

Président de la Ligue
de Golf de Paris

Monsieur LE COZ

Président de la Ligue de Golf
de la Région Ile-de-France

Madame SAINT GUILY

Présidente du Comité
d'Ile-de-France de
Gymnastique Volontaire

Signatures

Madame MESRAR

Présidente du Comité
Régional d'Ile-de-France
de Gymnastique

Monsieur GIRARD

Président du Comité
Régional Ile-de-France
d'Haltérophilie, Musculation,
Force Athlétique et
Culturisme

Monsieur POTARD

Président de la Ligue Paris
d'Ile-de-France de Handball

**Madame
VANDECAPPELLE-SICLIS**

Présidente du Comité
d'Ile-de-France Handisport

Monsieur NORDMANN

Président de la Ligue
Ile-de-France de Hockey
sur Gazon

Monsieur MELIN

Président de la Ligue
Ile-de-France de Hockey
sur Glace

Monsieur GIRARDOT

Administrateur de la Ligue
de la Région Ile-de-France
de Judo

Monsieur BOULET

Président de la Ligue
Ile-de-France de Karaté

Monsieur AUDEBERT

Président du Comité
d'Ile-de-France de Lutte

Signatures

Monsieur DIEUDONNE

Président de la Ligue
Motocycliste d'Ile-de-France

Madame BERGER

Présidente de la Ligue
de la Fédération Française
Montagne Escalade
Ile-de-France

Monsieur BEURRIER

Président de la Ligue
Régionale de la Fédération
Française de Natation

Monsieur DAGUERRE

Président de la Ligue
Régionale d'Ile-de-France
de Pelote Basque

Monsieur PIN

Président de la Ligue
Ile-de-France de Pétanque
et Jeu Provençal

Monsieur HERNANDEZ

Président du Comité
Régional Pentathlon
Moderne

Monsieur CHABALLIER

Président de la Ligue
Ile-de-France de la
Fédération Sportive
de la Police Nationale

Monsieur GROSSARD

Président du Comité
d'Ile-de-France de
Randonnée Pédestre

Monsieur SAULNIER

Président de la Ligue
Ile-de-France de Roller
Skating

Signatures

Monsieur GRILL

Président du Comité
Régional Ile-de-France
de Rugby à XV

Madame BRAVO

Présidente de la Ligue
d'Ile-de-France de
Rugby à XIII

Monsieur SZENICER

Président de la Ligue
Ile-de-France de Savate,
Boxe Française

Monsieur DELACOUR

Président de la Ligue
d'Ile-de-France
de Ski Nautique

Madame AUGUSTE

Présidente de la Ligue
Ile-de-France de Sport
Adapté

Monsieur ROGER

Président de la Ligue
Automobile Ile-de-France

Monsieur ZAEIR

Président de la Ligue
Ile-de-France de Kick
Boxing, Muay Thai
et disciplines associées

Monsieur HENNEBELLE

Président du Comité
Régional du Sport
en milieu rural

Monsieur LEUX

Directeur régional du Comité
Régional du Sport
Universitaire de Paris

Signatures

Madame RABBE

Présidente de la Ligue
Ile-de-France Centre des
Sports de Glace

Monsieur PRINCE

Président de la Ligue
d'Île-de France de Squash

Monsieur BOROT

Président de la Ligue
Ile-de-France de Taekwondo
et Disciplines Associées

Monsieur JAUFFRET

Président de la Ligue
Ile-de-France de Tennis

Monsieur BEAUSSART

Président de la Ligue
Ile-de-France de Tennis
de Table

Monsieur CROCHARD

Président de la Ligue
Ile-de-France de Tir

Monsieur LANGRY

Président du Comité
Régional de Tir à l'Arc

Monsieur GOSSE

Président de la Ligue
d'Ile-de-France de Triathlon

Monsieur DUPONT

Président de la Ligue
d'Ile-de-France de Twirling
Bâton

Signatures

Monsieur CASSES

Président du Comité
Régional de l'Union
Française des Œuvres
Lâiques d'Education
Physique

Monsieur NORCINI

Directeur de l'Union
Nationale du Sport Scolaire
de l'Académie de Paris

Monsieur CHARRIER

Directeur de l'Union
Nationale du Sport Scolaire
de l'Académie de Versailles

Madame GUICHARD

Directrice de l'Union
Nationale du Sport Scolaire
de l'Académie de Créteil

Monsieur LAIGLE

Président de la Ligue
d'Ile-de-France de Voile

Monsieur DEMEYER

Président de la Ligue
Ile-de-France de Vol Libre

Monsieur BOURA

Président du Comité
Francilien de Vol en Planeur

Monsieur DE FABRY

Président de la Ligue
d'Ile-de-France de
Volley-Ball

